

c) enfin CONGRES OUVRIER, mot d'ordre que nous devons, d'une part expliquer partiellement et d'autre part chercher à appliquer partiellement à chaque occasion. Tels sont nos trois mots d'ordre les plus importants dans les luttes revendicatives.

11) Le Parti soutient toute lutte revendicative partielle. Il agit dans le sens de l'initiative ouvrière, de l'action directe organisée de vis la base, de la direction des luttes par des organismes élus (ou réélus), pour la lutte, de l'élargissement des luttes aux différentes entreprises d'une même maison, d'une même localité, de la même branche industrielle. Il agit dans le sens de prises de contact entre syndicats, sections syndicales et même militants syndicalistes pour la coordination des mouvements, des comités de grèves entre eux, entre comités de grèves et sections syndicales, entre comités de grèves et unions syndicales. Il lutte pour l'élargissement des revendications particulières. Il met systématiquement en avant dans sa propagande l'idée de l'unité d'action des travailleurs. Il explique et défend la cause des luttes revendicatives devant toute la population laborieuse.

12) Sans examiner ici jusqu'où peut aller le desserrement du frein stalinien sur les luttes revendicatives, le Parti note, qu'au cours des dernières semaines, le P.C.F. et les dirigeants de la C.G.T. se sont toujours efforcés de maintenir les mouvements dans les cadres locaux et corporatifs et de réduire au minimum la portée des mots d'ordre. A cet égard la grève des 15.000 chez Michelin peut être considérée comme le type classique de la grève telle qu'elle se présente au départ à l'étape présente. L'élargissement des mouvements et de leurs mots d'ordre dépend essentiellement de l'action que mènent quelques milliers de militants ouvriers avancés et de l'influence qu'ils peuvent exercer sur l'opposition syndicale révolutionnaire.

13) A travers les luttes revendicatives, le Parti se fixe comme objectifs spéciaux :

- le recrutement et la formation des militants ouvriers
- le renforcement de l'avant-garde syndicaliste révolutionnaire et le gain au Parti de ses meilleurs éléments ;

14) Tenant compte de l'expérience des 25 dernières années, et afin de faciliter l'interpénétration de l'avant-garde syndicaliste et politique, le parti répudie sans équivoque toute doctrine de soumission du syndicalisme aux partis politiques et convaincu que la justesse de son programme doit s'imposer par elle-même, prend ouvertement position en faveur de l'indépendance du syndicalisme.

□ □ □ □

N.B. - Cette résolution, modifiée suivant des termes de l'Amendement, a été publiée et envoyée aux responsables avec la NOTE HEBDO ADAIRE AUX RESPONSABLES DU BUREAU POLITIQUE du 25 Janvier 1947 (Note N° 13) .